



**T. BEAUGRAND** | Abonnements : | Bureaux : | **LADEBAUCHE**  
 Editeur-Propriétaire.. | Un an..... \$0.50 | 35 St. Gabriel. | Rédacteur-en-chef.

**LE GRAND TONIC RENFORCISANT-JOUR**  
 QUININE  
 FIEVRES  
 LE GRAND TONIC RENFORCISANT-JOUR

**FEUILLETON du CANARD**  
**UN DROLE DE PROUES!**

Ouf! je viens de l'échapper belle! J'en suis encore tout abasourdi!... Tenez, pour une fois — et une fois, ce n'est pas coutume, laissez moi vous raconter une aventure personnelle aussi véritable et aussi authentique, je puis vous le jurer, par les évangiles des saints Marc, Luc, Jean et Matthieu!

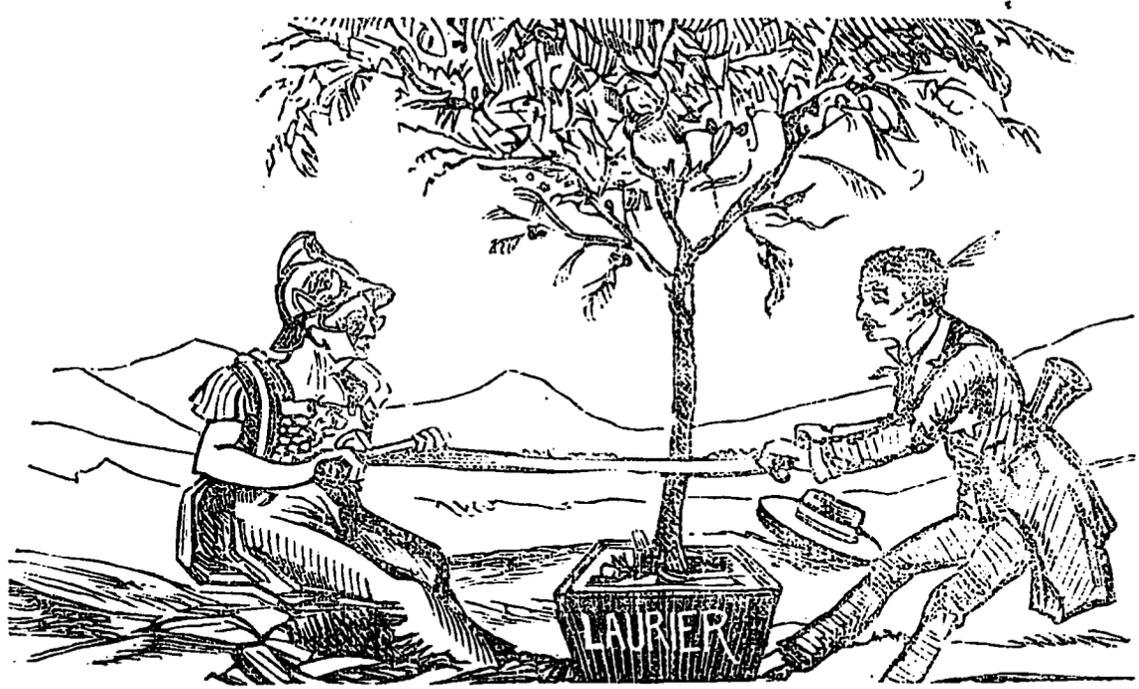
C'était il y a huit jours, ni plus, ni moins, je venais de descendre pour chercher l'Estafette, lorsque la concierge m'arrêta.

— Des lettres pour vous, monsieur, me dit elle. Il y en a une de la Justice de paix de C...

— De la Justice de paix! m'écriai-je. Mais qu'ai-je donc à faire avec les juges de mon pays?

Tout pensif, je remontai mes quatre étages et je tombai sur une chaise. Puis, la tête entre les mains, je me mis à réfléchir.

— Oui, au fait, qu'ai-je à faire avec le juge de paix de C... le juge de mon canton, là-bas, au pays picard? Je reviens des vacances; j'ai eu la conduite la plus exemplaire... mettons une conduite assez exemplaire! ... J'ai respecté le vergor de mes voisins, et aussi les bornes et les clôtures de leurs champs et de leurs prairies; je ne me suis jamais avisé de m'attarder après dix heures dans les cabarets et les auberges, à moins que ce ne fût en compagnie des gardes champêtres ou des gendarmes; je ne me souviens point d'avoir, par quelque tapage nocturne, troublé le rêve béat des dévots ou des marguilliers; et, n'ayant point l'honneur d'être le disciple de feu Neurod, grand destructeur de gibier devant l'Éternel, je n'ai pu m'attirer le moindre procès de chasse!... Au diable, que me vout-on?



**LA MINERVE.** — Envoie fort! Passepoil, faut absolument couper ce Laurier qui nous barre la route!

**TASSÉ.** — Impossible de l'entamer! Je ne peux pas le scier; mon instrument est comme toi, il n'a plus de dents!

De guerre lasse, j'ouvris la lettre de M. le juge de paix. Je n'appris qu'une chose, c'est que j'étais cité à comparaitre le jeudi 21 du courant, à dix heures de relevée, pour m'entendre condamner aux peines et amendes édictées par la loi pour les délits que j'avais commis à Warloy, canton de C..., arrondissement d'Amiens, département de la Somme, pendant la nuit du 28 au 29 septembre, dans la propriété de la veuve Hélin!

Je comprenais moins que jamais. D'abord, je ne connaissais point la veuve... Machin... Comment donc? la veuve Hélin!... Et je pouvais le jurer sur les cendres du bisai-ul de ma future belle-mère! Puis, je ne me souvenais point d'avoir perpétré le moindre crime ou délit dans aucune propriété publique ou privée!... La nuit du 28 au 29 septembre, à qui l'avais-je employée? A dormir, sans doute. Mais dormir, ce n'est pas un alibi!

Me reportant au calendrier, je vis que la nuit du crime tombait le soir du mardi, fête de saint Wenceslas!

Mais après trois semaines, allez vous remémorer ce que vous avez fait le jour de saint Wenceslas?

Peut-être étiez-je coupable? et alors! C'est que l'on n'est point sans ressentir certaine angoisse, lorsqu'il s'agit de comparaitre devant les juges que l'Europe nous envie! Si mon juge de paix avait bien dormi, si sa femme l'avait embrassé au sac du lit, si madame la sous-préfète l'avait invité au prochain bal officiel, si... si... certes, il verrait mon délit tout en rose et j'en serais quitte pour une sévère admonestation bien sentie. Mais, si, au contraire, il s'était levé avec la colique, la migraine ou la goutte, si sa femme lui avait fait quelque scène, si... si... enfin, ne m'enverrait-il point passer deux ou trois jours à la prison de ville, pour me donner le temps de méditer sur les articles du Code relatifs à la propriété privée?... Bigre! mes cheveux se hérissent!

Enfin, il me fallait au plus tôt prendre l'express, si je tenais à ne pas être condamné par défaut. Juste-

ment, j'avais le temps de déjeuner, de boucler ma valise, de hâler un cab et de me faire conduire à la gare du Nord.

A huit heures, j'étais dans mon village. Je n'en rien de plus pressé que de rentrer l'omnibus pour le lendemain, et d'aller me coucher.

La nuit était noire encore, quand le conducteur de la diligence de... s'en vint faire un bruit d'enfer à ma porte.

Une demi-heure plus tard, je montai à tâtons dans la voiture où déjà avaient pris place deux femmes. L'une était vieille comme les rues; l'autre une jeune fille de seize ou dix-sept ans, une blonde au minois quelque peu chiffonné, appelait ces petites ouvrières que l'on rencontre le matin en si grand nombre le long de Luxembourg. C'était une Parisienne, à n'en pas douter.

Et, m'enfonçant dans mon coin, je m'endormais du sommeil du juste.

— Hé! monsieur, nous sommes arrivés!

C'était le conducteur qui m'éveillait.

— Quelle heure est-il cocher?

— Neuf heures dix-sept, monsieur.

... Pouvez-vous m'indiquer la Justice de paix?

— C'est à deux minutes d'ici. Prenez la rue de C..., puis la rue dom Grenier, et vous arriverez au café de la Justice de la paix.

An esté, je retrouverai la vieille et son arrière fille.

— Elle ne prend donc pas le train? pensai-je.

Non, mais l'aieule paraissait être sur des charbons ardents.

— Ah! l'aieule marmotait elle, c'est y pas ennuyeux, à mon âge... quatre-vingt-sept ans à la Chandeleur!... Je n'oserai jamais lever la tête!... Mais, il le paiera, le brigand! il le paiera!...

— Il n'est pas venu, lui répondait la petite Parisienne. Il ne viendra pas.

— Tout ça, c'est d'ta faute, fille! Je t'avais bien dit!

Tout à coup la vieille se leva:

— Vite, il est dix heures! dit elle en entraînant sa fille.

— Bon, pensai-je, cette estimable aieule a des démêlés avec la justice de son pays... comme moi!

Et, prenant mon chapeau je la suivis.

M. le juge de paix n'était pas encore arrivé. Par contre, les plaignants, les témoins et les experts remplissaient le prétoire. La vieille s'assit dans un coin avec fille.

J'en fis autant.

— M. le juge de paix! cria le greffier.

Et un grand diable homme, carrement vêtu de noir, fit son entrée.

Voyons, était-il bien ou mal lu... Ma foi, il était fort difficile de le lire!... On appela la cause de Martin Simon contre Jacques Barnabé, et le juge se montra fort aimable pour les deux parties. Puis, il fut spirituel!... Puis le procès de la dame Mathurins Grimpette, une fermière qui avait baptisé son fils, j'ai bonne mémoire, et le juge entra dans un accès de colère bien que ne fut pas sans me donner quelque inquiétude.

Enfin, le greffier appela l'affaire de votre serviteur, je me frayai un passage et je m'avançai à la barre.

— Vos noms, prénoms, âge et profession?

Je m'empressai de décliner toutes ces choses.

— Jurez-vous de dire la vérité?

— Je le jure, monsieur le juge de paix.

— Plaignants, approchez-vous.

Je tournai la tête, et qui aperçut-je? ma voisine de diligence, la mère Hélin et sa petite fille, la Parisienne au minois chiffonné.

— Ah ça! est-ce que tout ce monde radote? me demandai-je.